

Partizipation – einige grundsätzliche Gedanken

Von Boris Schibler, NIKE,
boris.schibler@nike-kulturerbe.ch

Partizipation meint den Einbezug von Individuen und Organisationen in Prozesse der Willensbildung oder der Entscheidung. Menschen sollen mitbestimmen können bei Fragen, die ihr Leben massgeblich beeinflussen. In der Schweiz mit ihrer direktdemokratischen Kultur ist dieses Prinzip vertraut und seit langem eingeübt, wenn es um politische Prozesse geht. Im Bereich des kulturellen Erbes ist Partizipation im eben geschilderten Sinn seit erst wenigen Jahren ins Zentrum des Interesses gerückt. Dieses NIKE-Bulletin dreht sich um diese Form der Partizipation. Darum soll der Begriff hier etwas näher betrachtet werden.



Fachleute müssen das eigene Rollenverständnis hinterfragen: Bisher mussten sie Know-how liefern, nun können sie es auch einfordern.

© NIKE, ullmann-photography

Im Lied *Si hei dr Wilhalm Täll* ufgfüert des Berner Liedermachers Mani Matter (1936–1972) wird Partizipation, wie sie bisher meist stattfand, anschaulich beschrieben. Da findet in einem fiktiven Dorf namens Nottiswil eine Theateraufführung des *Wilhelm Tell* statt. Die eine Hälfte der Dorfbewohner steht auf der Bühne, die andere ist Publikum und folgt gespannt dem Geschehen. Zunächst geht auch alles glatt...

Im Bereich der Kulturpflege, auf den hier fokussiert werden soll, war das bisher genau gleich. Auf der einen Seite stehen Expertinnen und Experten, die ihr Wissen etwa in Führungen, Vorträgen oder in schriftlicher Form (mit-)teilen. Ihnen gegenüber steht die Bevölkerung, die am Kulturerbe nur teilnehmend Anteil hat, das heisst eine vorwiegend passive oder konsumierende Rolle einnimmt. Die Hauptbestandteile jeglicher Kulturvermittlung bislang waren Information und Präsentation. Diese Form hat sich jahrelang bewährt. Das 21. Jahrhundert ist indes gesellschaftlich geprägt durch einen immer rascher voranschreitenden Wertewandel, durch eine zunehmende Individualisierung und Pluralisierung. Folglich werden bisherige Zuweisungen der «Deutungshoheit» hinterfragt und relativiert. Und darum müssen unsere Auffassungen von Partizipation den neuen Gegebenheiten angepasst und erweitert werden.

Erben und mitbestimmen

Schon der hintere Wortteil des Begriffs «Kulturerbe» impliziert eine andere Form von Partizipation: Die kulturellen Hinterlassenschaften unserer Vorfahren bilden ein Gut, das der heutigen Gesellschaft in ihrer Gesamtheit zufällt. Über seine Pflege und Weiterentwicklung sollten demnach auch alle mitdiskutieren und -entscheiden können. Mehr noch, diese Mitbestimmung wird seit einigen Jahren als entscheidend dafür angesehen, dass unser gemeinsames Kulturerbe erhalten werden kann; zum ersten Mal so deutlich formuliert findet sich das im *Rahmenübereinkommen des Europarats über den Wert des Kulturerbes für die Gesellschaft*, der sogenannten Konvention von Faro (vgl. NIKE-Bulletin 6/2017 sowie den Beitrag von Stefan Wuelfert in dieser Ausgabe).

Im Chanson von Mani Matter geschieht Ähnliches im Kleinen, aber gerade darum exemplarisch. Einer der Spieler auf der Bühne, bezeichnenderweise ein Statist, durchbricht den Lauf des Stücks mit einer Zwischenbemerkung, die ganz in der Gegenwart fusst: Er findet, Tells Sohn stelle seinem Vater dumme Fragen. Ein anderer Statist versucht die Situation zu «retten» indem er dem Vorlauten aufs Maul schlägt. Und damit ist bereits ausreichend Unordnung im dramatischen Gefüge des Stücks entstanden, um das Chaos ausbrechen zu lassen.

Verpflichtung und Verantwortung

Wie aber soll ein Dialog aller beteiligten Parteien, von Expertinnen über Institutionen bis hin zur Bevölkerung, auf Augenhöhe stattfinden? Der Rahmen der gewohnten Handlungsweisen reicht dafür nicht aus – sonst droht das Chaos wie das Chanson zeigt. Die bisherigen «Sender», also die Fachleute, müssen das eigene Rollenverständnis hinterfragen und neue Formen des Austauschs finden. Bisher mussten sie Know-how liefern, nun können Sie es auch einfordern. Sie müssen sich die Frage stellen, was sie von anderen, nun mitbestimmenden Parteien gerne erfahren würden. Im

Ein gleichberechtigter Austausch auf Augenhöhe ist ein Lernprozess – für alle Beteiligten.
© NIKE, ullmann-photography



Bereich der Denkmalpflege beispielsweise haben Fachstellen bereits die Erfahrung gemacht, dass bei der Inventarisierung eines Quartiers die Partizipation der Bevölkerung zu besseren Resultaten führt, da in der Bevölkerung viel wertvolles Lokalwissen vorhanden ist. Mitbestimmung bedeutet nicht nur mehr Einfluss, sondern auch mehr Verpflichtung und Verantwortung.

Mehr Mitsprache lässt mehr unterschiedliche Sichtweisen und Auffassungen aufeinandertreffen und führt folgerichtig zu mehr Instabilität; was bisher galt, wird grundsätzlich in Frage gestellt. Es braucht neue Formen, neue Möglichkeiten der Partizipation. Noch gibt es dafür keine klaren Umrisse geschweige Rezepte. All das muss erst entwickelt werden. Wohl möglich, dass man teilweise auf Bestehendes relativ einfach aufbauen kann, Vieles wird aber neu entworfen und umgesetzt werden müssen. Dabei gilt auch, dass die gewohnten Formen der Teilnahme nicht einfach obsolet sind, sondern nach wie vor ihre Berechtigung haben. Wenn beim Wie der künftigen Partizipation noch viele Fragen offen sind, ist zumindest klar, dass ihre Formen nicht mehr so starr sein werden wie bisher. Partizipation ist als ein dynamisches Konzept zu betrachten und zu betreiben.

Breite Akzeptanz

Für die Fachleute bedeutet das einen Verlust an alleiniger Deutungshoheit und damit eines Teils ihres Selbstbildes. Partizipation heisst, dass sie nur noch eine Stimme unter mehreren sind. Andererseits verfügen sie nach wie vor über gute und gewichtige Argumente für die Pflege und den Erhalt des Kulturerbes. Die Herausforderung ist,

diese Argumente noch verständlicher und glaubwürdiger zu vermitteln. Die Partizipation aller hilft, diese zu schärfen. Diese Situation dürfte den Vertreterinnen und Vertretern von Denkmalpflege und Archäologie übrigens nicht neu sein: Im Rahmen der Politik erleben sie solches schon lange. Doch der Prozess steht noch am Anfang, auf die Fragen nach einer künftigen Rolle von Fachexpertisen oder auch nach allfälligen Grenzen der Partizipation gibt es noch keine schlüssigen Antworten. Ein gleichberechtigter Austausch auf Augenhöhe ist ein Lernprozess – für alle Beteiligten.

Bei Mani Matter endet die Aufführung in einer wüsten Schlägerei, den Schaden bezahlt immerhin die Versicherung. Halb resigniert stellt Mani Matter fest, dass die Menschen die Freiheit gewinnen würden, wenn sie denn so zu gewinnen wäre. Was ist dabei für das Kulturerbe zu gewinnen? Das Finden von Lösungen in der Pflege unseres Kulturerbes wird dank Partizipation nicht einfacher oder gar schneller, im Gegenteil. Die Verständigungsprozesse sind komplexer und benötigen mehr Aufmerksamkeit, dafür werden sie aber auch von grösseren Kreisen getragen und erhalten breite Akzeptanz. Kulturpflege kann gesellschaftlich nur relevant bleiben, wenn sie als sinnstiftend wahrgenommen wird – möglichst von der ganzen Bevölkerung in ihrer ganzen Heterogenität. Hinzu kommt, dass die Qualität der einzelnen Lösungen durch den Einbezug unterschiedlicher Perspektiven höher ausfallen muss, als wenn sich nur ein Fachgremium damit befasst. Partizipation sollte stets von diesen Argumenten her gedacht und begründet werden. Anders ist sie nicht glaubwürdig. ■

Réflexions sur la notion de participation

Par Boris Schibler, NIKE,
boris.schibler@nike-kulturerbe.ch

La participation signifie la prise en compte d'individus et d'organisations dans les processus d'élaboration ou de décision. Les gens doivent pouvoir prendre part aux décisions sur des questions qui ont une influence déterminante sur leur vie. Dans un pays comme la Suisse avec sa culture de la démocratie directe, un tel principe est bien établi et éprouvé dans le domaine politique. Pour ce qui concerne le patrimoine culturel, c'est depuis quelques années seulement que la participation est devenue une préoccupation majeure. Le présent Bulletin NIKE se penche sur cette forme de participation. Il convient donc d'examiner cette notion un peu plus en détail.

dans une chanson intitulée *Si hei dr Wilhalm Täll ufgfüert* («Ils ont monté Guillaume Tell»), le chansonnier bernois Mani Matter (1936–1972) décrit la participation telle qu'elle était généralement pratiquée jusqu'alors. On y apprend que dans un village fictif du nom de Nottiswil, une troupe de théâtre monte la pièce *Guillaume Tell*. Une moitié des habitants est sur la scène, l'autre forme le public, très attentif au déroulement de l'action. Au début, tout se passe pour le mieux...

Il en allait de même jusqu'ici dans le domaine de la sauvegarde du patrimoine culturel. D'un côté, les experts et expertes, qui partagent et communiquent leur savoir dans des visites guidées ou des conférences par exemple, ou sous forme écrite. De l'autre, la population, dont la participation au patrimoine culturel implique un rôle avant tout passif ou de consommateur. Jusqu'à présent, la culture se communiquait par les moyens de l'information et de la présentation. Ces

formes ont fait leurs preuves durant des années. La société du XXI^e siècle se caractérise toutefois par une mutation accélérée des valeurs et par un double mouvement d'individualisation et de pluralisation. Les attributions traditionnelles de la «souveraineté en matière d'interprétation» sont remises en question et relativisées. Cela nous oblige à adapter notre conception de la participation à cette nouvelle réalité et à l'élargir.

Héritage et participation aux décisions

«Patrimoine culturel»: le premier terme de l'expression implique déjà une forme de participation. L'héritage culturel laissé par nos ancêtres constitue un bien qui échoit à la société actuelle dans son ensemble. Tout un chacun devrait donc pouvoir participer au débat et aux décisions. Plus même, depuis quelques années, cette participation aux décisions est considérée comme essentielle pour la conservation de notre patrimoine culturel commun. L'idée se trouve formulée pour la première fois dans la *Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société*, dite Convention de Faro (cf. Bulletin NIKE 6/2017 et l'article de Stefan Wuelfert dans le présent numéro).

Dans la chanson de Mani Matter, il se passe quelque chose de similaire, en plus petit mais d'autant plus exemplaire. Sur la scène, un des figurants – le fait est significatif – interrompt la pièce par une remarque totalement inscrite dans le présent: il trouve stupides les questions que le fils de Tell pose à son père. Un autre figurant essaie de sauver la situation en rabattant le caquet de cet impertinent. Ce désordre introduit dans la structure dramatique de la pièce suffit déjà à provoquer le chaos.



Les spécialistes doivent remettre en question l'idée qu'ils se font de leur rôle: ils étaient obligés jusqu'à présent de fournir du savoir-faire, ils pourront dorénavant aussi en exiger.

© NIKE, ullmann-photography

Obligations et responsabilités

Mais comment un dialogue d'égal à égal peut-il avoir lieu entre toutes les parties intéressées: experts, institutions, population? Le cadre d'action traditionnel ne suffit pas et le chaos risque de s'installer comme dans la chanson. Les «émetteurs», c'est-à-dire les spécialistes, doivent remettre en question l'idée qu'ils se font de leur rôle et inventer de nouvelles formes d'échange. Ils étaient obligés jusqu'à présent de fournir du savoir-faire: ils pourront dorénavant aussi en exiger. Ils doivent se demander ce qu'ils aimeraient apprendre des autres parties associées aux décisions. Dans le domaine des monuments historiques par exemple, les services compétents ont déjà eu l'occasion de s'apercevoir que les inventaires de quartiers sont de meilleure qualité si la population y est associée, parce qu'elle possède un savoir précieux. La participation aux décisions ne signifie plus seulement davantage d'influence, mais aussi davantage d'obligations et de responsabilités.

Lorsque plus de gens participent aux discussions, il y a davantage de contacts entre des opinions différentes et donc une plus grande instabilité; ce qui était valable jusqu'ici est remis en question dans son fondement. Il faut de nouvelles formes et de nouveaux moyens de participation. Il n'existe cependant ni d'ébauches précises, ni encore moins de formules toutes prêtes. Tout cela reste à développer. Sans doute



Les échanges de vues d'égal à égal sont un processus d'apprentissage pour toutes et tous.

© NIKE, ullmann-photography

pourra-t-on bâtir assez facilement à partir de ce qui existe. Mais il y aura aussi beaucoup à concevoir et à mettre en œuvre. Les formes traditionnelles de participation ne sont pas dépassées, mais conservent toute leur raison d'être. Si de nombreuses questions subsistent sur les modalités de la participation du futur, il y a au moins une certitude, c'est qu'elle n'aura plus des formes aussi rigides qu'aujourd'hui. La participation est à envisager et à pratiquer comme une notion dynamique.

Une large adhésion

Les spécialistes y perdent leur souveraineté exclusive en matière d'interprétation, et l'image qu'il se font d'eux-mêmes en est amoindrie. La participation les réduit à n'être plus qu'une voix parmi plusieurs. D'un autre côté, ils ou elles disposent toujours d'arguments de qualité et de poids pour la sauvegarde et l'entretien du patrimoine culturel. Le défi consiste à communiquer ces arguments de manière encore plus compréhensible et plus crédible. Toutefois, le processus de participation aide aussi à les rendre plus incisifs. Pour les personnes des milieux de la conservation des monuments historiques et de l'archéologie, que la politique a déjà habituées à ce genre de situation, cela ne devrait pas être nouveau. Le processus ne fait toutefois que commencer et il n'y a pas encore de réponses définitives aux questions sur le rôle futur des expertises de spécialistes, pas plus que sur les éventuelles limites imposées à la participation. Les échanges de vues d'égal à égal sont un processus d'apprentissage pour toutes et tous.

Dans la chanson de Mani Matter, la représentation théâtrale dégénère en bagarre générale, et les dégâts sont finalement pris en charge par l'assurance. À moitié résigné, Mani Matter constate que les êtres humains gagneraient la liberté si c'était là un moyen de la gagner. Qu'est-ce que le patrimoine culturel pourrait y gagner? La participation ne facilitera ni n'accéléra l'élaboration de solutions dans l'entretien de notre patrimoine culturel. Au contraire. Les processus de recherche d'entente seront plus complexes et demanderont plus d'attention. En revanche, ils seront appuyés par des cercles plus étendus et recueilleront une large adhésion. La sauvegarde du patrimoine culturel ne peut avoir de valeur pour la société que si elle est perçue comme créatrice de sens, et cela si possible par l'ensemble de la population dans toute son hétérogénéité. En outre, les solutions dont l'élaboration tient compte de diverses perspectives doivent être d'une qualité plus élevée que si elles le sont uniquement par un groupe de spécialistes. Ce sont les arguments dont il faut partir pour toute réflexion et pour toute justification de la participation. Et la condition de sa crédibilité. ■